Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN BIRMANIE

Chroniques de Birmanie

Semaine du 10 au 16 septembre 2018

Rakhine

❖ Mise en œuvre du protocole d'accord tripartite

→ Aoife McDonnell, une responsable du bureau du Haut-commissariat pour les réfugiés à Rangoun, a annoncé que le PNUD et son agence avaient reçu les autorisations pour le déplacement de leurs personnels dans le nord Rakhine afin d'effectuer une première évaluation des besoins de la population des 23 villages et des 3 groupes de villages additionnels situés à la frontière, approuvés par le gouvernement. Le HCR et le PNUD espèrent pouvoir étendre rapidement leurs opérations à toutes les zones couvertes par le protocole d'accord tripartite entre ces deux agences et le gouvernement, a rappelé Aoife McDonnell.

❖ Processus de rapatriement

→ Aung Thurein, un responsable de *l'Union Enterprise for Humanitarian Assistance, Resettlement and Development* dans le Rakhine, a déclaré que les préparatifs pour le retour des 3 000 premiers réfugiés étaient terminés, conformément au protocole d'accord signé par la Birmanie et le Bangladesh en novembre dernier, mais sans pouvoir donner de date précise pour le rapatriement.

→ Le secrétaire aux affaires étrangères du Bangladesh a rappelé que son pays n'avait aucune intention d'accueillir les réfugiés rohingyas sur le long terme et que ceux-ci resteraient dans des camps jusqu'à leur rapatriement. Il a soutenu que « le Bangladesh n'envisage pas de les assimiler car ils appartiennent à la Birmanie ». Selon lui, l'île sélectionnée pour accueillir « temporairement » les réfugiés devrait être prête dans les prochains mois pour leur transfert. Il a également déclaré que les pays développés devraient accueillir davantage de réfugiés rohingyas.

❖ Justice internationale pénale

→ Lors de son premier discours en sa qualité de haute-commissaire aux droits de l'Homme devant le conseil des droits de l'Homme de l'ONU, Michelle Bachelet s'est félicitée de la décision de la Cour pénale internationale (CPI) la semaine dernière de se déclarer compétente pour juger les allégations de déportation de Rohingyas vers le Bangladesh. Elle a ensuite appelé à la mise en place d'un mécanisme international indépendant et impartial pour rassembler et préserver les preuves des crimes allégués, afin de faciliter et accélérer les enquêtes et procès éventuels devant les tribunaux nationaux et internationaux.

- ❖ Aide au développement

→ Le gouvernement de L'État Rakhine et l'ambassade d'Inde en Birmanie ont signé deux protocoles d'entente, le 12 septembre, pour des projets de reconstruction de 250 logements préfabriqués en faveur des populations déplacées dans le nord Rakhine et pour la fourniture de machines agricoles et d'ordinateurs au gouvernement régional. Les accords comprennent une aide financière de 25 millions USD sur une période de 5 ans.

- ❖ Droits fonciers

→ Plus d'une centaine d'agriculteurs ont manifesté dans la ville de Kyauktaw pour dénoncer la confiscation sans compensations de leurs rizières par l'armée birmane dans les années 1994-1999. Lors de la séance parlementaire du 14 septembre, le vice-ministre de la défense Myint Nwe a expliqué que l'armée birmane avait déjà donné des compensations pour l'expropriation des agriculteurs. Les personnes concernées démentent cette affirmation et ont demandé la restitution de leurs terres.

- ❖ Aide humanitaire aux Rohingyas

→ Environ 300 Rakhines du township de Maungdaw ont manifesté le 10 septembre contre la distribution de l'aide humanitaire par le comité international de la Croix-Rouge (CICR) aux Rohingyas installés dans le *no man's land,* à la frontière avec le Bangladesh. Ils considèrent que l'action du CICR est biaisée en faveur des Rohingyas qui bénéficient d'une aide humanitaire plus importante que celle fournie aux personnes d'autres confessions religieuses de la région.

Processus de paix et minorités ethniques

- ❖ Procès de nationalistes arakanais

→ Le tribunal du district de Sittwe a ouvert un procès contre l'ancien élu de la Chambre basse et ex-président du parti *Arakan National Party* Aye Maung et l'écrivain Wai Hin Aung. Tous deux ont été arrêtés en janvier 2018 suite aux propos qu'ils auraient tenus en soutien à l'*Arakan Army* dans le cadre de la commémoration du 233ème anniversaire de la chute du royaume d'Arakan à Rathedaung. Ils sont poursuivis en vertu des articles 122 du code pénal, pour haute trahison, et 505 (b), pour diffamation contre l'État.

- ❖ Processus de paix

→ Au terme de leur rencontre à Chiang Mai en Thaïlande, les leaders des 10 groupes armés ethniques signataires de l'accord national de cessez-le-feu ont convenu de continuer les discussions avec les autorités civiles et militaires dans le cadre du processus de paix et de l'établissement d'une Union fédérale démocratique. Les participants ont toutefois refusé de promettre de ne pas faire sécession tant que la Birmanie ne serait pas une réelle démocratie ni une union fédérale.

Situation intérieure

- ❖ Condamnation des deux journalistes de Reuters

→ Aung San Suu Kyi a soutenu lors d'une intervention au Forum économique mondial sur l'ASEAN que les deux reporters de Reuters « n'ont pas été condamnés parce qu'ils étaient journalistes, ils ont été emprisonnés parce que le tribunal a décidé qu'ils avaient enfreint la loi sur les secrets d'État (…). Si

nous croyons en l'État de droit, ils ont tout à fait le droit de faire appel du jugement et d'expliquer pourquoi cette décision était erronée. » En ce qui concerne la crise dans le nord Rakhine, elle a reconnu que « avec le recul, il était possible de mieux gérer la situation ».

→ Environ 150 personnes ont manifesté le 16 septembre à Rangoun pour défendre la liberté d'expression et pour protester contre la condamnation des deux journalistes de Reuters.

❖ Liberté de la presse

→ Un nouveau rapport du Bureau des droits de l'Homme de l'ONU dénonce « l'instrumentalisation de la loi et des tribunaux par le gouvernement et l'armée dans ce qui constitue une campagne politique contre l'indépendance du journalisme ». Il pointe également « l'incapacité du pouvoir judiciaire à faire respecter le droit à un procès équitable ». La haute-commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, Michelle Bachelet, a commenté le rapport en déclarant que « un tel environnement n'est guère propice à une transition démocratique ». Elle a conclu en appelant « les autorités à mettre fin au harcèlement juridique et judiciaire des journalistes et à entamer une révision des lois mal rédigées qui facilitent les atteintes à l'exercice légitime de la liberté d'expression. »

❖ Environnement

→ Le braconnage d'éléphants d'Asie pour leur peau est en plein essor en Birmanie, stimulé par une demande importante en Chine où elle est utilisée pour la fabrication de médicaments et de bijoux. *Elephant Family*, une ONG de préservation de la faune, prévient que cette tendance constitue une nouvelle menace pour l'espèce car, contrairement au braconnage pour l'ivoire, ce ne sont pas seulement les mâles, mais aussi les femelles et les jeunes qui sont visés. De nombreuses ONG craignent que les éléphants de Birmanie disparaissent d'ici quelques années à cause du braconnage.

❖ Corruption

→ La commission anticorruption a engagé des procédures judiciaires à l'encontre de 5 responsables de la justice, dont le procureur général de la région de Rangoun et un juge, et un officier de police pour avoir reçu des pots-de-vin pour abandonner les charges qui pesaient contre les suspects du meurtre de l'humoriste Aung Ye Htwe.

Relations extérieures

❖ Visite officielle d'Aung San Suu Kyi au Vietnam

→ La conseillère pour l'État Aung San Suu Kyi s'est rendue au Vietnam le 11 septembre pour une visite de trois jours à l'occasion du Forum économique mondial pour l'ASEAN.

❖ Signature du traité d'interdiction des armes nucléaires

→ Le parlement a approuvé la signature du traité d'interdiction des armes nucléaires, lors de la séance du 14 septembre.

Économie

❖ Inflation

→ Au cours des deux derniers mois, l'inflation et notamment les prix des denrées alimentaires, des combustibles et des produits importés ont augmenté considérablement en raison de la dépréciation

du kyat. Toutefois, l'inflation était déjà en hausse depuis juin, environ un mois avant que la valeur du kyat ait commencé à chuter. En effet, selon les chiffres de l'Organisation centrale des statistiques (OCS), le taux d'inflation en glissement annuel était passé de 6,45 % en juin à 7,56 % en juillet.

❖ Corridor économique Chine-Birmanie

Selon le communiqué publié par le site internet de la commission pour la réforme et le développement national chinois, la Chine et la Birmanie ont signé le 9 septembre des protocoles d'entente sur le projet de construction du corridor économique reliant la Chine au port de Kyaukphyu, dans l'État Rakhine.

❖ Barrage de Myitsone

→ L'entreprise publique chinoise *State Power Investment Corporation* chargée de la construction du barrage de Myitsone redouble d'efforts auprès des habitants de la région et des responsables locaux pour défendre le projet controversé actuellement à l'arrêt. En 2011, l'ancien président Thein Sein, avait suspendu ce projet en raison de l'inquiétude de la population concernant les impacts sociaux et environnementaux du barrage.

❖ Finances publiques

→ Le parlement a approuvé le budget de l'année fiscale 2018-2019. Les dépenses atteindront 24,72 trillions de kyats (16,1 milliards USD), soit 230 milliards de kyats de moins que la proposition soumise par le gouvernement. Celles-ci sont toutefois en hausse par rapport aux 20,59 trillions de kyats dépensés au cours de l'année 2017-2018.

❖ Emploi

→ Le secrétaire permanent du ministère du travail a annoncé le 16 septembre que les agences de recrutement peuvent désormais envoyer des aides-soignants au Japon moyennant une autorisation des autorités compétentes. Le salaire horaire atteindrait environ 8,5 USD mais les personnes intéressées devront payer des frais de 2 800 USD à l'agence de placement.

Titre : L'avis du peuple

Explication : Pour la campagne électorale, tandis que la LND (en rouge) annonce « le temps de changer » et le parti d'opposition USDP (en vert) « le temps de penser », le peuple (au milieu) porte le message « on a déjà trop subi».

Ce document ne prétend pas à l'exhaustivité et ne reflète que des commentaires ou analyses parus dans la presse birmane, qui n'engagent en rien le point de vue propre de l'Ambassade.